

Avis d'attribution provisoire du marché

NIF : 000942052378122

En application des dispositions de l'article 65 alinéa 2 et l'article 40 du décret présidentiel N° 15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et la loi N°12-23 du 05/08/2023 des règles générales du marchés public, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N° 02/2026 relatif à :

**ACQUISITION DES MATERIELS AU PROFIT DE L'EPWG CET TIPASA EN LOT SEPARÉE :  
LOT N°02 : CAMION DE LEVAGE POUR CAISSONS METALLIQUE FERMÉ**

Paru dans les quotidiens nationaux « HORIZONS » et « EL CHAAB » en date du 25/03/2026 et aussi dans le « BOMOP » en date du 25/03/2026.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise désigné ci-après Conformément aux paramètres suivants :

Projet	Entreprise	Montant TTC	Délais de livraison	NIF	Critères de Choix
LOT N°02 : CAMION DE LEVAGE POUR CAISSONS METALLIQUE FERMÉ	ETS DOUAOUA MOTORS	27.084.400.00 D.A	Trente (30) jours	19002290073418104200	Entreprise qualifiée Techniquement Et Moins disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 des 16.09.2015 portant réglementations des marchés publics et des délégations de service public, et la loi N°12-23 du 05/08/2023 des règles générales du marchés public, les autres soumissionnaires, intéressés sont invités de se rapprocher de l'établissement public de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres.

Pour toute éventuelle contestation du choix, un recours peut être introduit auprès de l'EPWG CET TIPASA sise au **siège** d'EPWG CET TIPASA dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse **ou le** BOMOP.